

[Accueil](#)[Revenir à l'accueil](#)[CollectionBoite_001 | Système pénal. Moyen-âge, XVIe siècle.](#)[CollectionBoite_001-12-chem | T \[torture?\]](#) ItemMellor, La Torture, son histoire, son abolition, sa réapparition au XXème siècle | La torture dans le droit criminel grec

Mellor, La Torture, son histoire, son abolition, sa réapparition au XXème siècle | La torture dans le droit criminel grec

Auteur : Foucault, Michel

Présentation de la fiche

Coteb001_f0247

SourceBoite_001-12-chem | T [torture?]

LangueFrançais

TypeFicheLecture

Note éditoriale

- - Lysias : #nobnf
; <http://www.sudoc.abes.fr/xslt//DB=2.1/SET=3/TTL=1/SHW?FRST=2>
- Antiphon: #nobnf
; <http://www.sudoc.abes.fr/xslt//DB=2.1/SET=1/TTL=1/CMD?ACT=SRCHA&IKT=1016&SRT=RLV&TRM=Antiphon+t%C3%A9tralogie>

Personnes citées

- [Agoratos](#)
- [Andocide](#)
- [Antiphon](#)
- [Lysias](#)
- [Mellor, Alec](#)

Références bibliographiques

- [Antiphon, Tétralogie II](#)
- [Lysias, Contre Agoratos](#)
- [Mellor, La Torture, son histoire, son abolition, sa réapparition au XXème siècle](#)

Référentiel BNF<https://data.bnf.fr/ark:/12148/cb350435360>

RelationNumérisation d'un manuscrit original consultable à la BnF, département des Manuscrits, cote NAF 28730

Références éditoriales

Éditeuréquipe FFL (projet ANR *Fiches de lecture de Michel Foucault*) ; projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle).

Droits

- Image : Avec l'autorisation des ayants droit de Michel Foucault. Tous droits

réservés pour la réutilisation des images.

- Notice : équipe FFL ; projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle).
Licence Creative Commons Attribution - Partage à l'Identique 3.0 (CC BY-SA 3.0 FR).

Notice créée par [équipe FFL](#) Notice créée le 02/10/2019 Dernière modification le 23/04/2021

Données de data.bnf.fr

AUTEUR : Mellor, Alec (1907-06-09 -- 1907-06-09)

TITRE La Torture : son histoire, son abolition, sa réapparition
au XXe siècle

LIEU DE PUBLICATION Paris

DATE 1949

EDITEUR Paris : les Horizons littéraires , cop. 1949

La Torture.

La Torture d'un, & de criminal grec

1. Torture de l'esclave.

Pour se justifier, on propose la torture du ou des esclaves, et de rappeler que la loi admette mette les siens à la torture. on peut demander aussi la mise à la torture de escl. d'un hôte

Antiphon (sur le chœur), au nom du plaignant
 "Je t'ai fait sommation ... d'interroger le témoin ... : n'en h. point, si il convient à des h. point, qui par respect d'eux et de la justice chient depuis à droite vint à gauche point ; n'en esclaves, en se bornant à l'interrogation si le témoignage tui paraît véritable, sinon, j'en jure à tui l'interroger plus vite, et il en sera mal qui se refuse à moi, je m'engageais après avoir obtenu expressément du maître à la tui l'interroger qu'il le mit à la torture de cette manière qu'il lui plait ? (23. Ind. Gernel /

cf. aussi Lycurgus sur l'otage sacré.

Antiphon : Accusations d'empoisonnement / 17. Ind. Gernel.

Le maître peut demander l'indemnité ou esclaves d'un escl. et l'otage (souvent l'escl. ch. rend)

Il peut que la torture d'esclaves soit un moyen d'interrogatoire, que ^{il n'est} soit un moyen d'interrogatoire ch. rend, et une punition de fait délinquants sur la magistrat.

De toute façon, esclaves usent de ce petit juridiction. L'escl. pure ne court pas le point de ch. rend (ahm, pour punition) cf. Antiphon. Tekrope II, 7.

BnF
MSS

- on nunit même la liberté - l'absence de
de nous l'unité est bien complie.

2 / la mitéque.

on s'est on peut mettre à la lecture. mais
est un sujet de discussion de la discussion.

cf Lyries ch A 502

3. la citoyenneté.

la citoyenneté ne peut être soumise à la lecture depuis
un article de "Skamandrios" de la commission
de la (après Pissinatos ?)

À moment du second de Hermocoridis, Pissinatos
demande qu'on abolisse le droit de skamandrios et
qu'on mette à la lecture de ceux qui manifestent
par Diocletès. "Le plus moult sur la route" la 11^e
accusé Mantitheos et Apsephios obtiennent de n'être
à la lecture, ils fournissent de sonnets, mais ils ne
sont pas.

cf. Pissinatos. Sandrine sur le sujet.

~~A 40~~ n 40.44.